

Comment le plagiat peut transformer les modes d'évaluation

L'Éducateur, N° 1, 2016, p.16-17

Florence Quinche¹

Les sources sont de nos jours si nombreuses et si faciles d'accès, qu'il ne s'agit plus simplement de les connaître ou de les restituer. Les compétences utiles relèvent plutôt de l'analyse de leur validité. Ceci conduit à un changement de perspective sur le rôle de l'enseignant-e, qui n'est plus la source unique du savoir- posture impossible à tenir dans une société hyper-connectée et où des millions de ressources sont accessibles en quelques clics. Force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de déceler le plagiat dans les travaux d'étudiant-es. En effet avec la multiplication du "copier-coller", tout comme l'augmentation du nombre d'étudiant-es, il devient presque impossible de vérifier l'authenticité de tous les travaux reçus.

Pourquoi les étudiant-es plagient-ils/elles ? Robert Harris (2004) suggère quelques explications : la surcharge de travail et la mauvaise gestion du temps face à ces difficultés. Pour éviter cela il recommande de donner très à l'avance les dates des travaux à rendre et de demander que ces derniers soient rendus à des étapes intermédiaires (intro, biblio, etc.). Il voit également une autre cause du plagiat dans le manque d'intérêt pour les sujets des travaux demandés. Pour éviter cela, une stratégie consisterait à proposer davantage de sujets possibles, afin que chacun-e puisse y trouver un intérêt. Une autre cause dans le manque de confiance en eux de certains étudiants-e, serait la peur d'échouer ou de faire de mauvaises notes. Pour remédier à cela il recommande d'insister sur l'apprentissage d'une analyse critique des ressources en ligne, afin de leur montrer qu'un grand nombre d'entre elles ne sont pas fiables. Une autre piste consiste à leur offrir le soutien nécessaire (tutorats, groupes d'écriture, l'aide d'assistants etc.) pour leur redonner confiance et leur permettre d'améliorer leurs résultats.

Quelques stratégies pour éviter le plagiat

Face à la vérification systématique qui s'avère chronophage et souvent impossible, on peut en effet imaginer d'autres façons d'évaluer les travaux. En effet, si l'on formule les questions de façon à ce qu'un texte issu d'internet ne puisse pas y répondre, alors le plagiat devient nettement plus difficile. Cette stratégie vise à interroger les étudiant-es, non pas sur des savoirs généraux ou des références issues de la bibliographie. Car on peut aisément répondre à ce type de questions avec un moteur de recherche, une encyclopédie en ligne, ou des textes issus de sites sur le sujet. Si l'on reformule les questions, de manière à ce que l'on doive appliquer ces savoirs et ces connaissances dans un contexte particulier (par exemple une situation problème), on ne peut plus

¹ Professeure formatrice, UER MT, HEPVaud, florence.quinche@hepl.ch

simplement trouver des réponses toutes faites en ligne. Car on ne demande pas de restituer un savoir, mais de l'appliquer dans un contexte donné. Sans compréhension réelle de ce savoir, il est impossible de répondre à ce genre de question d'application. On ne teste donc plus la connaissance ou la mémorisation d'un contenu, mais sa compréhension et la capacité à le mettre en oeuvre. Les questions classiques, de type mémorisation, ne garantissent d'ailleurs absolument pas la compréhension des contenus, car on peut y répondre "mécaniquement" en ayant simplement appris des réponses prédéfinies ou en copiant des réponses déjà formulées par d'autres. Selon Russell Hunt (2002), l'évaluation certificative telle qu'elle est pratiquée dans la plupart des établissements ne permet pas réellement les apprentissages, mais sert surtout à l'obtention d'une note, d'un certificat ou diplôme. L'objectif n'est plus l'apprentissage mais uniquement ces évaluations. Dans cette perspective, tout devient alors acceptable pour atteindre ce but -même la tricherie ! C'est ce qu'avaient déjà constaté les représentant-es des étudiant-es invité-es débattre en 2005 du plagiat par la Commission d'Éthique des sciences et des technologies-jeunesse du Québec : " (...) l'importance quasi démesurée accordée aux notes et à la réussite scolaire tend à miner à la base cette culture de l'honnêteté intellectuelle en faisant passer la réussite au-dessus des valeurs d'honnêteté et de bonne foi. Un tel état des choses pousse fort probablement des étudiants à plagier afin d'obtenir de bons résultats scolaires, au détriment d'une formation qui leur apprendrait à bien travailler et à chercher constamment à s'améliorer pour leur propre profit. ", p. 15

En d'autres termes, le plagiat est perçu comme une forme d'adaptation à un système déjà dévoyé où seule la réussite compte, au détriment de la formation et des autres valeurs. On peut se demander alors si la réponse au plagiat ne consisterait pas à réintroduire d'autres valeurs dans la formation ?

Un libre accès aux ressources

Une autre stratégie consiste à ne pas faire un enjeu central de la mémorisation des savoirs, en autorisant les étudiant-es à utiliser des sources, mais en leur demandant bien sûr de les citer. Cette stratégie est particulièrement efficace si l'on valorise la citation des sources et que l'on attribue même des points pour cela. Ainsi certains examens peuvent autoriser l'emploi de la documentation nécessaire. On pratique ceci dans notre cours d'éthique professionnelle à la HEPV depuis plusieurs années. Ce qui est évalué n'est plus alors la capacité à mémoriser des textes, mais à trouver les sources pertinentes dans un ensemble de documents et à argumenter à partir de ces sources. On se basera alors essentiellement sur le choix des références et l'agencement des arguments.

Se préparer à ce genre d'épreuve demande cependant un important travail préalable : sélectionner les sources qui seront utiles, les organiser de façon à ce qu'elles soient facilement consultables durant l'examen. Mettre en place un système de classement, réaliser des fiches de résumé et tout un ensemble d'outils qui seront utiles dans un parcours professionnel. Concernant les travaux de recherche et mémoires, il est possible d'éviter en partie le plagiat, en valorisant la capacité à faire des références, des citations et à les commenter. En effet, quel intérêt à cacher ses sources, si il est explicitement demandé dans une partie du travail de trouver ces sources, de les présenter et de les commenter ?

Mais il est vrai que c'est aussi aux enseignant-es de donner l'exemple, dans la présentation de leurs cours. Je garderai toujours ce souvenir d'un enseignant au

gymnase qui cachait délibérément ses sources (les excellentes *York Notes*, série d'analyses d'ouvrages en anglais). Il avait en effet peur que ses élèves s'en inspirent pour répondre aux questions de ses travaux écrits. Il est vrai aussi que la tentation est grande de faire passer ce que l'on présente aux élèves comme étant *notre* savoir, de se faire passer pour la source elle-même. En quelque sorte d'occuper la position d'autorité épistémique, en dissimulant tout le travail de recherche qui se trouve en arrière-fond de la constitution du savoir. Mais c'est là mettre son orgueil à la place de son rôle de pédagogue. Car en effet, il n'est plus possible aujourd'hui de délivrer des savoirs sans en citer les sources et c'est valable aussi pour l'enseignant-e. Car il ne s'agit justement plus simplement de transmettre des savoirs, mais de permettre aux étudiant-es de les acquérir par eux-mêmes.

Bibliographie

Commission de l'éthique de la science et de la technologie jeunesse (2005), *Le plagiat électronique dans les travaux scolaires*, Avis, Québec, 57 p. www.ethique.gouv.qc.ca

Harris, Robert (2004), *Anti-plagiarism strategies for research papers*, Virtual Salt, 17.11.2004, <http://www.virtualsalt.com/antiplag.htm>

Hunt, R. (2002), "Four reasons to be happy about internet plagiarism", *Teaching Perspectives*, vol 5, 1-5

Perrault, Nicole (2007), "Le plagiat et autres types de triche scolaire à l'aide des technologies : une réalité, des solutions", Profweb, 16 p. <http://site.profweb.qc.ca/index.php?id=87>